

**RAPPORT**  
**N° 2012/O2/177**

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2012

REUNION DES 8 ET 9 NOVEMBRE

RAPPORT DE MONSIEUR  
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF

**RECTIFICATIF A LA DELIBERATION N° 12/155 AC  
DU 27 JUILLET 2012 - MARCHE DE PRESTATION  
DE SERVICES (ACTIONS DE FORMATION  
VERS LES DEMANDEURS D'EMPLOI 2012-2013)**

COMMISSIONS COMPETENTES :      COMMISSION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL  
  
COMMISSION DES FINANCES, DE LA PLANIFICATION, DES  
AFFAIRES EUROPEENNES ET DE LA COOPERATION

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE**  
**République Française**

**RAPPORT DU PRESIDENT  
DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**OBJET : Marché de prestation de services (actions de formation vers les demandeurs d'emploi 2012/2013). Rectificatif à la délibération n° 12/155 AC de l'Assemblée de Corse du 27 juillet 2012.**

Lors de l'instruction des offres conduisant à l'attribution des lots 22, 65 et 69 du marché susvisé par la CAO du 12 juillet 2012, des erreurs matérielles nécessitant la modification de la délibération n° 12/155 en date du 27 Juillet 2012 ont été constatées :

- En ce qui concerne le lot 22 « BPA Production animale Région Corse » attribué au CPS de CORTE :

- Le montant exact de l'offre figurant à l'acte d'engagement et le PV d'ouverture des plis indiquent 80 920,00 € HT,

- La grille d'analyse soumise à la CAO du 12/07, sur la base de laquelle a été rédigé le PV d'attribution faisait état d'un montant erroné de 81 320,00 € HT,

- Le rapport et la délibération de l'Assemblée de Corse : 81 320,00 €.

- En ce qui concerne le lot 65 « Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique - Extrême Sud » attribué à IDF :

- Le montant exact de l'offre figurant à l'acte d'engagement le PV d'ouverture des plis indiquent 43 242,00 € HT,

- La grille d'analyse soumise à la CAO du 12/07, sur la base de laquelle a été rédigé le PV d'attribution faisait état d'un montant erroné de 43 243,00 € HT,

- Le rapport et la délibération de l'Assemblée de Corse : 42 243,00 € HT.

- En ce qui concerne le lot 69 « Préparation concours entrée Institut Soins Infirmiers » attribué à IDF :

- Le montant exact de l'offre figurant à l'acte d'engagement et le PV d'ouverture des plis indiquent 30 741,00 € HT,

- La grille d'analyse soumise à la CAO du 12/07, sur la base de laquelle a été rédigé le PV d'attribution faisait état d'un montant erroné de 30 714,00 € HT,

- Le rapport et la délibération de l'Assemblée de Corse : 30 714,00 € HT.

Afin de modifier la délibération n° 12/155 AC de l'Assemblée de Corse du 27 juillet 2012 en tenant compte des erreurs matérielles intervenues sur ces lots, la CAO réunie le 13 Septembre 2012 a pris les décisions suivantes :

- En ce qui concerne le lot 22 « BPA Production animale - Région Corse

La Commission d'Appel d'Offres décide à l'unanimité l'attribution du **lot n° 22 au CPS de CORTE** pour un montant de **80 920,00 € pour une période de 12 mois soit un coût heure/stagiaire de 6,64 €.**

- En ce qui concerne le lot 65 « Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique - Extrême Sud »

La Commission d'Appel d'Offres décide à l'unanimité l'attribution du **lot n°6 5 à ID FORMATION** pour un montant de **43 242,00 € pour une période de 12 mois soit un coût heure/stagiaire de 2,51 €.**

- En ce qui concerne le lot 69 « Préparation concours entrée Institut Soins Infirmiers - Pays Ajaccien »

La Commission d'Appel d'Offres décide à l'unanimité l'attribution du **lot n° 69 à ID FORMATION** pour un montant de **30 741,00 € pour une période de 12 mois soit un coût heure/stagiaire de 2,93 €.**

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**ASSEMBLEE DE CORSE**


---

**DELIBERATION N° 12/ AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE  
APPROUVANT LES MODIFICATIONS A APPORTER A LA DELIBERATION N°  
12/155 AC AUTORISANT LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE A  
SIGNER ET EXECUTER LES MARCHES DE PRESTATIONS DE SERVICES (ACTIONS  
DE FORMATION VERS LES DEMANDEURS D'EMPLOI 2012/2013)**

---

**SEANCE DU**

L'an deux mille douze, et le , l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

**L'ASSEMBLEE DE CORSE**

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II - Livre IV - IVème partie, et notamment ses articles L. 4421-1, L. 4421-2 et L. 4424-34,
- VU** le Code du Travail,
- VU** le Code des Marchés Publics,
- VU** la délibération n° 11/323 AC de l'Assemblée de Corse du 15 décembre 2011 portant approbation du budget primitif de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'exercice 2012,
- VU** la délibération n° 12/162 AC de l'Assemblée de Corse du 27 septembre 2012 portant approbation du budget supplémentaire de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'exercice 2012,
- VU** la délibération n° 12/155 AC de l'Assemblée de Corse du 27 juillet 2012 autorisant le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer et exécuter les marchés de prestations de services (actions de formation vers les demandeurs d'emploi 2012/2013),
- VU** la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 13 septembre 2012,
- SUR** rapport de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,
- SUR** rapport de la Commission du Développement Social et Culturel,

**APRES EN AVOIR DELIBERE****ARTICLE PREMIER :**

**APPROUVE** les modifications à apporter à la délibération de l'Assemblée de Corse n° 12/155 AC, suite aux erreurs matérielles constatées lors de l'attribution des lots 22, 65 et 69 du marché susvisé.

**ARTICLE 2 :**

**MODIFIE** comme suit la délibération n° 12/155 AC, susvisée :

<b>N° de Lot</b>	<b>Intitulé du marché</b>	<b>Attributaire</b>	<b>Montant Hors Taxes</b>
22	BPA Production animale Région Corse	Centre de Promotion Sociale de CORTE	80 920,00 €
65	Diplôme Etat Aide Médico Psychologique Extrême Sud	ID Formation	43 242,00 €
69	Préparation concours d'entrée Institut soins infirmiers - Pays Ajaccien	ID Formation	30 741,00 €

**ARTICLE 3 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le

Le Président de l'Assemblée de Corse

Dominique BUCCHINI